

undefined - lundi 3 juillet 2023

Actu locale | Annecy

GRAND ANNECY

Le plan de l'Agglo pour calmer l'urbanisation

Théo Duchet



*Le Projet d'aménagement et de développement durables doit permettre de ralentir l'urbanisation du Grand Annecy.
Photo Le DL /Jean-Marc Favre*

Les conseillers communautaires ont longuement débattu jeudi 29 juin sur la pièce maîtresse du futur Plan local d'urbanisme intercommunal. Des doutes ont été émis notamment sur la volonté d'instaurer au moins 50 % de logements sociaux sur les nouveaux programmes. Mais les grandes orientations ont été saluées et approuvées dans leur ensemble.

Le travail a été salué. Les prises de parole ont été longues. Des actions concrètes ont été demandées. Mais rien dans les grandes lignes ne devrait changer jusqu'à l'approbation du projet en 2025.

Le jeudi 29 juin, au Cap Périaz, les élus du Grand Annecy ont planché pendant plus d'une heure et demie sur la question du [Projet d'aménagement et de développement durables](#) (PADD) lors du dernier conseil communautaire avant la trêve estivale.

Cette "pièce maîtresse" du prochain Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) habitat mobilités bioclimatique doit poser les grandes orientations stratégiques pour le développement de l'Agglo jusqu'en 2040. « Nous avons renforcé notre volonté de préservation de notre territoire, de le rendre plus résilient, d'accompagner nos concitoyens dans leurs changements de comportement, d'habiter autrement », a introduit la présidente du conseil Frédérique Lardet.

Parmi les 13 grands défis fixés par le PADD, Christian Anselme, vice-président à l'aménagement, a ressorti quatre axes principaux : la protection des espaces naturels, agricoles ou forestiers (Enaf), l'accessibilité aux logements pour tous, la mobilité et la préservation de l'environnement, de la qualité de vie.

La direction de l'aménagement ambitionne de limiter à 1 600 le nombre de nouveaux venus par an sur le territoire. Cela correspond à une baisse de 30 % par rapport au flux actuel de 2 300 nouveaux habitants annuels. « Il y a la nécessité de construire des logements pour les personnes qui vivent et qui travaillent ici, de limiter les résidences secondaires et touristiques, explique Christian Anselme. Mais il y a aussi un sentiment de la population d'une sorte de trop-plein, une demande assez forte pour freiner les constructions. »

L' élu table donc sur 1 400 logements produits par an en moyenne, dont au moins 50 % de baux sociaux. Une dizaine d'élus a pris la parole, émettant notamment des doutes sur le bienfait de multiplier les locations aidées, ce qui pourrait faire augmenter le prix habitations en accès libre.

L'opposition, par la voix de Nora Segaud-Labidi, a critiqué le projet d'un nouveau parc d'activités à Poisy qui va à l'encontre d'une politique "zéro artificialisation" des terres immédiates.

« Au niveau des mesures, on n'y est pas vraiment, réagit ce vendredi Jean-Claude Bévillard, administrateur départemental de France nature environnement. Il n'y a pas de volonté de changer les fondamentaux. Ce sont plutôt des ajustements. » [Signataire du manifeste pour un projet à la hauteur avec 26 autres associations](#), il reconnaît que « 50 % de logements aidés, c'est un progrès, mais insuffisant face à la gravité du problème. Et pour le zéro artificialisation, il faut marquer un coup d'arrêt maintenant, ne pas attendre l'entrée en vigueur du nouveau PLUi ».